

Informations suggérées par le responsable régional du classement: Jean-Noël Grateau.

## **A : Pour les organisations des compétitions jeunes et scolaires :**

L'attention des responsables de toutes les compétitions jeunes est attirée sur le point suivant :

De très nombreux tournois départementaux et scolaires ont été collectés pour le calcul du classement rapide, mais n'ont pas suffi, pour beaucoup, à atteindre le quota de parties compatibles ( 7 ) pour obtenir un premier Elo Rapide, obtention très motivante pour les Jeunes.

Il est souhaitable que d'autres compétitions puissent apporter des 3-4 parties qui manquent aux uns et aux autres pour atteindre ce quota de 7 et entrer au Elo rapide en Septembre.

## **B : Pour les arbitres :**

*Commentaires du DRA : Serge Desmoulières*

Les arbitres doivent faire un travail de vérification avant l'envoi du fichier pour la prise en compte du classement Elo.

### **Paramétrage du fichier: renseigner obligatoirement la case n° d'homologation dans fichier "éditer"**

*Commentaires : Il est étonnant que cet oubli se produise encore ; si ce n'est pas un oubli il faut faire l'effort de suivre un stage AF3 ou une formation continue .*

### **Il faut que tous les joueurs soient licenciés.**

*Commentaires :Là, j'ai cru à une plaisanterie de la part de Jean-Noël, mais...*

*Les tournois rapides, et en particulier les tournois scolaires, amènent à inscrire des joueurs sur place qui ne sont pas licenciés. Les arbitres doivent gérer l'après tournoi et faire le nécessaire pour que la prise de licence soit faite. Il faut bloquer l'envoi pour la prise en compte pour le classement Elo tant qu'il reste des joueurs non licenciés. J'ai donné comme consigne, au responsable du classement, de refuser de tels tournois.*

*Cela implique une vérification :utilisation de la dernière base PAPI et utilisation de la mise à jour des données. Aucun joueur ne doit apparaître dans la rubrique " joueurs non licenciés" ou " joueurs sans code FFE". Tous les arbitres ont la compétence pour faire cette vérification !, alors il faut absolument la faire avant l'envoi au directeur du classement.*

## **C : Pour les joueurs désirant une rectification de leur classement :**

La ligue CVL vient de mettre en ligne le classement rapide de février ( voir sur le site CVL dans la rubrique elo rapide).

En cas de problème concernant votre classement, toute demande de rectification doit être justifiée par un dossier complet:

liste des adversaires et des tournois,

calcul précis montrant une différence d'au moins 20 points,

dossier reçu auprès de Jean-Noel GRATEAU ( jean-noel.grateau@orange.fr) avant le 25/02,

Tout dossier incomplet sera rejeté.